

ARRETE N° 07/2022 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ECO-FOURRIERE, LE MARDI 16 AOUT, LE LUNDI 22 AOUT, LE MERCREDI 24 AOUT ET LE SAMEDI 27 AOUT 2022.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la diminution de l'affluence des enlèvements de véhicules et des visites du public en période estivale,

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture au public en fonction des moyens humains de l'Eco-fourrière en période estivale,

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'éco-fourrière, située au 31 route des Quarante sous, sera ouverte, le mardi 16 août, le lundi 22 août, le mercredi 24 août et le samedi 27 août, selon les horaires suivants :

- Le mardi 16 août, le lundi 22 août, le mercredi 24 août 2022 : de 13h00 à 18h00 ;
- Le samedi 27 août 2022 : de 13h00 à 17h00.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 21/07/2022

Transmis en Préfecture et affiché le 21/07/2022

Pour Extrait Conforme


Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal